



SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N°001/AOIO/SNH/CSPM-OP/21 du 31 mai 2021 relatif à la maîtrise d'œuvre complète de la construction du gazoduc devant acheminer le gaz naturel vers une usine de production de carreaux en céramiques à Bipaga, Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun

1. Contexte

Dans le cadre de l'implémentation du Plan Directeur d'Industrialisation de la République du Cameroun, un projet de construction d'une usine de production de carreaux en céramiques (« Usine à Carreaux ») est envisagé par la société KEDA CAMEROON CERAMICS (« KEDA »).

La construction de cette usine est prévue sur un site, d'une trentaine d'hectares en cours d'acquisition par KEDA, situé dans la localité de Bipaga, Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun (« Site KEDA »), à environ cinq (5) kilomètres du Centre de Traitement de Gaz Naturel de Bipaga (« CTG Bipaga »).

La production journalière visée par cette usine est de 50.000 m² de carreaux.

Les besoins en gaz de cette usine sont estimés entre 3,5 et 6,5 millions de pieds cubes par jour (MMSCFD/jour) de gaz naturel, correspondant à un maximum de 45 milliards de pieds cubes (BCF) sur vingt (20) ans.

La pression de livraison de gaz à cette Usine à Carreaux sera comprise entre 3,5 et 5 bars.

L'alimentation de l'usine nécessitera soit le raccordement au Pipeline gazier Bipaga-Mpologwe existant, soit la construction d'un nouveau Pipeline gazier partant du Centre de Traitement de Gaz de Bipaga vers ladite usine (« Gazoduc Gas-to-KEDA »).

2. Objectif

L'objectif de cet Appel d'Offres est le recrutement d'un Maître d'Œuvre qui sera chargé d'accompagner la SNH dans la réalisation du projet de construction du Gazoduc Gas-to-KEDA, dans le cadre d'un contrat de type « EPCIC » (Engineering-Procurement-Construction-Installation-Commissioning).

3. Consistance de la mission

Les prestations à réaliser par le Maître d'Œuvre sont l'étude des deux options d'approvisionnement de l'usine et la formulation d'une recommandation du concept technologique le plus approprié, la préparation de l'Avant-Projet Sommaire (APS), l'Avant-Projet Détaillé (APD), le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), et la Maîtrise d'œuvre du projet « Gazoduc Gas-to-KEDA » en phase EPCIC.

4. Délai d'exécution

Le planning de réalisation des prestations qui sera proposé par le soumissionnaire devra respecter le chronogramme ci-après:

Activités	Durée prévisionnelle
Etude des deux options d'approvisionnement de l'usine et la formulation d'une recommandation du concept technologique le plus approprié, et réalisation de l'APS	03 semaines
Réalisation de l'APD	05 semaines
Élaboration DCE	03 semaines (après validation de l'APD)
Phase EPCIC	12 mois

5. Financement

La réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget de la SNH pour l'exercice 2021.

6. Nombre de lot(s)

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot.

7. Conditions de participation

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises et groupements d'entreprises nationaux et internationaux, ayant une expérience prouvée dans la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre complète pour des travaux de construction d'installations de transport d'hydrocarbures gazeux.

8. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétaire de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, au Cameroun.

Le retrait du DAO se fera auprès dudit Secrétaire, sur présentation d'une preuve de paiement de la somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA nette de frais ou commission bancaire, dans le compte bancaire de la SNH ouvert dans les livres de la BICEC Cameroun et dont les références sont ci-après : Banque : 10001 ; Agence : 06860 ; Compte : 12270660000 ; Clé : 53 ; Domiciliation :

Yaoundé-Centre ; IBAN : CM211000106860 1227066000053 ; Bic : ICLRCMXXXX.

9. Délai d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La date limite d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres est fixée au **vendredi 25 juin 2021 à 15h00, heure locale**.

10. Réunion préparatoire et visite du site d'exécution des prestations

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion et une visite du site d'exécution des prestations avec les sociétés ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres, le **lundi 05 juillet 2021 à 09h00, heure locale**, dans la salle de réunion du Dépôt de Gaz de Pétrole Liquéfié de la SNH à Bipaga, dans le Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun.

Les sociétés ayant acquis le DAO sont tenues de participer ou de se faire représenter par des personnes détentrices de Mandat précis à cette réunion et à cette visite ; et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire et à l'intégralité de la visite du site de réalisation des prestations est obligatoire, sous peine de la non délivrance de l'attestation de visite par la SNH.

11. Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétaire de la Cellule des Marchés de la SNH, B.P. 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax (237) 222 20 98 69, **au plus tard le jeudi 29 juillet 2021 à 13h00, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« À l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures : Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/SNH/CSPM-OP/2021 du 31 mai 2021 relatif à la maîtrise d'œuvre complète de la construction du gazoduc devant acheminer le gaz naturel vers une usine de production de carreaux en céramiques à Bipaga, Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun – Confidential – À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **trois millions (3.000.000) de Francs CFA ou, uniquement pour les soumissionnaires étrangers, la somme équivalente en dollars américains ou en euros délivrée par un établissement bancaire de premier ordre**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis s'effectuera en deux (02) étapes.

Il sera procédé dans un premier temps à l'ouverture des **plis A** « pièces administratives » et des **plis B** « offres techniques ». Cette phase sera suivie de l'ouverture des **plis C** « offres financières » des soumissionnaires dont les notes des offres techniques sont supérieures ou égales à soixante-quinze points sur cent (75 pts/100).

L'ouverture des plis A et B aura lieu à l'Immeuble-Siège de la SNH à Yaoundé, le **jeudi 29 juillet 2021 à 14h00, heure locale**, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés relatifs aux Opérations Pétrolières de la SNH.

Seuls les soumissionnaires, ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à la session d'ouverture des plis.

15. Évaluation des offres et sélection des candidats

Les offres seront évaluées suivant les critères ci-après :

*** Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité (y compris celui des membres du Groupement, le cas échéant) de l'une de ses pièces après un délai maximal de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés relatifs aux Opérations Pétrolières, pour y remédier ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Prestations proposées par le Soumissionnaire non conforme aux prescriptions définies dans les Termes de Référence ;
- Note de l'offre technique inférieure à soixante-quinze points sur cent (75 pts/100) ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché similaire, au cours des dix (10) dernières années. En cas de Groupement, absence de la preuve pour un des Membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché similaire, au cours des dix (10) dernières années.

*** Critères essentiels d'évaluation des offres techniques**

N°	Critères essentiels	Points
1	Présentation de l'offre	5
2	Compréhension du contexte et des objectifs de la mission	10
3	Méthodologie proposée par le soumissionnaire pour la réalisation des prestations envisagées	10
4	Expérience du soumissionnaire dans la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre complète pour des travaux de constructions d'ouvrages d'installations de transport d'hydrocarbures gazeux	30
5	Références du personnel technique clé que le soumissionnaire se propose d'affecter à la mission	40
6	Délai d'exécution	5
Note technique totale (Nt)		100

L'évaluation des offres financières s'effectuera au terme de l'analyse des offres techniques, et uniquement pour les offres dont les soumissions n'ont pas été frappées d'élimination et qui ont préalablement obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze points sur cent (75 pts/100).

L'offre financière ayant le **montant le moins élevé** reçoit une note financière (Nf) de 100 points. Pour le calcul des autres notes financières, la formule suivante est utilisée :

$$Nf = 100 \times \frac{\text{Coût de l'offre financière la moins chère}}{\text{Coût de l'offre financière considérée}}$$

Les poids relatifs aux offres techniques et financières se présentent comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Poids de l'offre technique (Pt)} &: 75 \% \\ \text{Poids de l'offre financière (Pf)} &: 25 \% \end{aligned}$$

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids technique (Pt) et de la note financière (Nf) par le poids financier (Pf) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times Pt) + (Nf \times Pf)$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée sera la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

16. Attribution du marché

Le Marché, objet du présent Appel d'Offres, sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la « mieux-disante ».

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires dans le cadre du présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à son Immeuble-siège à Yaoundé, B.P. 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax : (237) 222 20 98 69, E-mail: CelluleDesMarches@snh.cm

(é) **Adolphe MOUDIKI**
Administrateur-Directeur Général